



HAL
open science

MONDIALISATION CONTRE GLOBALISATION. LE PRINCIPLE DE DIVERSITE ET LA DEMOCRATIE

Alain-Marc Rieu

► **To cite this version:**

Alain-Marc Rieu. MONDIALISATION CONTRE GLOBALISATION. LE PRINCIPLE DE DIVERSITE ET LA DEMOCRATIE. Société franco-japonaise des sciences économiques, Nov 1995, Tokyo, Japon. halshs-02943524

HAL Id: halshs-02943524

<https://shs.hal.science/halshs-02943524>

Submitted on 19 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain-Marc Rieu
Professeur, Faculté de philosophie, Université Jean Moulin-Lyon 3
Pensionnaire à la Maison franco-japonaise, Tokyo

Conférence

Université Waseda
Faculté des sciences économiques

A l'invitation du Professeur Nishikawa Jun¹

16 novembre 1995

MONDIALISATION CONTRE GLOBALISATION
LE PRINCIPE DE DIVERSITE ET LA DEMOCRATIE

L'objectif est de présenter quelques remarques sur l'idée de démocratie en prenant en compte le lieu où je me trouve, d'abord le Japon mais aussi l'Asie de l'Est à laquelle il appartient d'une façon paradoxale puisqu'il n'a cessé dans son histoire à la fois de la quitter et d'y retourner. Le but donc est de sortir la démocratie de son origine européenne, de son histoire parmi les nations d'origine européenne, ce qu'on nomme rapidement l'Ouest ou l'Occident. Il faut mentionner que si l'Orient ou l'Asie n'existent pas, s'ils ont été nommés comme tels par les Européens qui ont ainsi confondu tous ces peuples et pays en les mettant dans un même sac, de la même façon pour les européens, l'Ouest et même l'Europe n'existent pas: n'existent que des peuples et des nations différentes. La démocratie française est profondément différente de l'anglaise, de la danoise ou de l'allemande. L'unification européenne est un processus historique qui prend pour fondement la souveraineté des Etats et qui tente de construire à partir de leurs différences une nouvelle entité politique susceptible à moyen terme de transformer la conception et la gestion des entités politiques nationales. Mon point de départ est donc le fait national mais aussi la diversité des peuples et les processus de

¹ En le remerciant sincèrement non seulement de cette invitation mais aussi de sa traduction et de ses commentaires. En rappelant enfin que nos discussions sont à la source de nombreux thèmes développés dans cette conférence. Ce texte est inédit, même si certaines idées ont été l'objet d'autres conférences et diverses publications. A part cette première note (et un ajout dans la dernière), je n'ai rien modifié afin de témoigner d'une transition dans l'histoire mondiale qui semble aujourd'hui trop perturbante, d'autant plus lourde à penser et assumer qu'elle est irréversible.

restructuration de leurs relations à partir de la formation (redécouverte) de nouvelles entités politiques et économiques, ce qu'on nomme des régions transnationales.

Diversité contre globalité

Il est donc impossible de poursuivre sans faire intervenir le principe de diversité qui est nécessaire pour comprendre ce qui est en jeu dans l'idée de démocratie. Penser un problème pour le poser, le traiter, rechercher des réponses ou des solutions, cette démarche intellectuelle exige de prendre en compte la diversité des situations, des opinions. Ainsi elle met en cause toute conception qui part d'un principe englobant ou totalisant qui prétend tout expliquer, tout enfermer dans un même modèle, qui confond les différences et cherche ainsi à réduire la diversité.

La diversité s'oppose à la globalité. Le global, c'est ce qui englobe, enferme dans un tout. Ce n'est pas compatible avec l'idée de démocratie. La globalisation dont on parle aujourd'hui est une notion très confuse et donc dangereuse. Il faut d'urgence opposer la mondialisation (*sekaika*) et la globalisation², elles ne sont pas de simples modalités de l'internationalisation (*kokusaika*) mais une nouvelle étape qui dépasse le niveau des nations et ce qui se passe *entre* elles (l'international). Dans les pensées européennes, la notion de monde marque la diversité des choses et des peuples. Le monde n'est pas un tout dans lequel seraient disposés les choses. Le monde n'est pas autre chose que la multiplicité des choses, c'est pourquoi il est infini. La mondialisation dans les sociétés actuelles marque en réalité une prolifération des différences s'opposant aux forces politiques, morales et économiques les enfermant dans des entités nationales au nom de l'histoire, de la culture ou de la religion. Le monde est un tissu de minorités, une multiplicité de peuples, de modes de vie, de valeurs, de modes de production et de consommation. La globalisation ne propose en réalité qu'un même modèle d'industrialisation et de consommation, qu'une même logique de développement économique, identique pour tous les peuples.

Plus précisément l'idée de globalisation opère une dissociation entre l'économique et le politique dans le but de situer les institutions politiques, la nature du régime en dehors de la concurrence économique. Le régime politique est considérée comme la vie privée des peuples, conformément au principe de souveraineté des Etats. Personne ne doit se mêler de la situation intérieure, il est interdit et même tabou de se préoccuper des affaires politiques internes qui relèvent de la seule compétence des gouvernements. La façon dont les dirigeants sont choisis, nommés ou élus, dont ils traitent leurs populations relèvent de la souveraineté des Etats. « Achetez nos produits et nous achèterons les vôtres. Ne vous préoccupez pas de

² Il faudrait opposer en plus le global et le mondial de l'universel et du général. Par exemple la technologie n'est pas globale mais générale (ou générique), etc. Par exemple, les théorèmes mathématiques ne sont pas globaux ou généraux mais universels.

notre situation politique; elle ne regarde que nous ». C'est tout le sens du débat sur les Droits de l'homme. La dissociation entre le politique et l'économique à la base de la globalisation est contraire à la mondialisation qui suppose l'interférence, l'ingérence à tous les niveaux de la société. Qui ose donc être mondial aujourd'hui, reconnaître pleinement le principe de diversité?

Les vrais penseurs de la globalisation, ce sont les dirigeants de Singapour, de la Chine. Mais le gouvernement français en refusant un débat de fond sur sa décision de reprendre les essais nucléaires avant de signer le traité les interdisant en mars 1996, a refusé de reconnaître le principe de diversité. Son erreur n'est pas d'avoir recours au principe admis de souveraineté mais de refuser le droit d'ingérence et de renforcer ainsi la dissociation du politique et de l'économique à la base du processus actuel de globalisation. Il cherche principalement à dissimuler quels sont les ennemis qui lui paraissent justifier une reprise des essais nucléaires. Le problème n'est pas le pacifisme, c'est un débat implicite mais omniprésent sur la reconnaissance de l'opposition³ entre l'ami et l'ennemi, ce que le gouvernement français n'a pas voulu ouvrir, rendre mondial, exposer à la diversité des opinions publiques, à la connaissance d'une opinion publique *mondiale*, c'est-à-dire en dehors des Etats, des cultures, des histoires et des religions.

La distinction entre le global et le mondial est aussi un enjeu économique précis. Nous assistons au passage de la globalisation⁴ à la mondialisation des entreprises. La notion de *glocalisation* marque la transition de l'une à l'autre. Les entreprises japonaises qui délocalisent leurs activités en Asie du Sud-Est aujourd'hui comme, à une moindre échelle, en Europe ne peuvent plus se contenter de globaliser, de transférer leur modèle d'origine. Elles se mondialisent quand elles commencent à s'adapter aux marchés locaux pour y repenser et leurs produits et leur mode de production. Créer des centres d'innovation à l'étranger, c'est prendre en compte la diversité locale, c'est "internaliser" dans son organisation et sa gestion, la diversité du monde. Cela conduit finalement à mettre en cause la souveraineté du centre de décision dans la nation d'origine. C'est en réalité un processus nouveau, il ne fait que commencer. Il met en cause de très nombreux pouvoirs, aussi bien économiques que politiques, ceux qui reposent sur le principe de souveraineté et qui cherchent à globaliser, à englober donc. Ces pouvoirs sont directement menacés par le principe de diversité.

Pour préciser les conséquences du problème posé, il est nécessaire d'expliquer pourquoi les pays d'Amérique du Nord et d'Europe ont ouvert depuis 1945 et encore aujourd'hui leurs marchés aux produits d'Asie de l'Est, d'abord japonais, qui sont progressivement venus concurrencer leurs productions et mettre en cause certains secteurs

³ Thématisée exemplairement par Carl Schmitt dans l'Allemagne des années 1920.

⁴ Les entreprises américaines d'après-guerre: chaînes de montage dans chaque continent, R&D aux USA, les produits globaux des années 1970 comme la Ford Escort dite "world car". Ce fut surtout le cas de l'industrie automobile mais aussi encore d'IBM à l'époque.

d'activité. Ce n'est pas que les produits importés aient été au départ de meilleure qualité, au contraire. L'ouverture des marchés occidentaux relevait d'une stratégie implicite caractéristique de la guerre froide: elle permettait le développement économique des pays s'engageant dans une économie de marché, elle repoussait la tentation communiste. Le développement des économies nationales devait conduire à une augmentation du niveau de vie des populations à mesure que les gouvernements se trouvaient en mesure de redistribuer un part croissance de la richesse nationale, ce qui devait réduire le différentiel de compétitivité entre les pays et provoquer une convergence progressive avec les nations occidentales au niveau des modes de consommation et des styles de vie. L'industrialisation devait conduire à la démocratisation. Le *décollage* économique pouvait être opéré par des gouvernements autoritaires mais une fois réalisé une transition politique devait conduire à une économie de marché, à une société de consommation et à des institutions politiques démocratiques.

Cette stratégie suppose une absence de divorce entre la politique et l'économie, les deux doivent suivre une évolution distincte mais parallèle. Cette stratégie n'est toujours pas abandonnée puisqu'elle est manifestement appliquée par les Etats-Unis à la Chine, quitte à paraître accepter les conditions des dirigeants chinois. Elle est à la base des pressions exercées sur le Japon pour l'ouverture de son marché intérieur. Elle n'est pas abandonnée mais elle est actuellement mise à l'épreuve parce qu'elle suppose un modèle uniforme, voire unique de modernisation des sociétés: industrialisation, consommation de masse, démocratisation. Ce modèle paraît validé par l'évolution récente de nombreux pays (en Amérique latine, en Corée du Sud, en Europe de l'Est). Mais il est aussi invalidé par ceux qui refusent le couplage entre industrialisation et démocratisation, qui nient la validité des principes démocratiques, en les rejetant parce qu'ils seraient étrangers à leur culture nationale, à leurs traditions et donc une menace pour leur société et leur souveraineté.

Cette stratégie a atteint son but avec la disparition du bloc communiste, dans la conversion des pays socialistes à l'économie de marché. Mais elle a aussi montré ses limites. D'abord elle s'est identifiée au modèle américain du développement, elle est ainsi devenue *globalisante* et a proposé un modèle uniforme de développement incapable de rendre compte des trajectoires différentes des nations, de leur volonté d'autonomie. Le modèle américain a révélé ses faiblesses et ses limites. Il est donc nécessaire d'affirmer le principe de diversité et de repenser la démocratie en dehors du modèle américain et du principe de globalité.

L'idée de démocratie et la question du pouvoir

Je n'ai pas encore commencé ma réflexion sur l'idée de démocratie et je suis pourtant déjà au cœur du problème. Une chose est déjà claire: je ne viens donc pas donner une leçon de démocratie, convertir au modèle occidental ou européen. C'est pourquoi j'ai insisté sur la

diversité des conceptions de démocratie en Europe même, j'ai refusé ces notions globalisantes qu'on nomme Europe, Asie, Ouest, Est, Orient, Occident parce qu'elle dissimule la variété des situations et des expériences. Il ne peut donc s'agir de proposer ou de supposer une définition globale de la démocratie mais une définition *mondialisable*, à savoir : 1. susceptible de multiples occurrences ; 2. capable de gérer la complexité en satisfaisant au principe de diversité. Pour cela il s'agit donc de penser la démocratie en tentant d'émanciper la notion qu'on en a de ses références européennes à partir d'autres formes de société.

Dans son sens à la fois étymologique, fondamental et général, la démocratie est le pouvoir du peuple. Le peuple a donc le pouvoir dans une démocratie. Le pouvoir est la capacité qu'a le peuple de décider et d'agir concernant les affaires qui le concernent, à savoir sa liberté et sa sécurité (qu'elle soit économique ou physique). Mais le peuple est un être collectif composé d'un nombre d'individus, de familles, de groupes tous différents les uns des autres et formant une société structurée selon différentes institutions et organisations. Il faut donc distinguer le peuple et la société. Dire que le peuple a le pouvoir ne veut pas dire que tous les individus qui le composent exercent le pouvoir.

La politique désigne dans une société donnée à la fois les institutions qui la gouvernent et le fonctionnement de ces institutions. On nomme régime politique les institutions politiques d'une société donnée et leur mode de fonctionnement. Il existe donc différents régimes politiques qui peuvent eux-mêmes être classés en différents types. La démocratie est un type de régime politique. Tout le problème politique est de savoir quelle sont les relations entre les institutions politiques et le peuple. Dans une démocratie, puisque le peuple exerce le pouvoir, les institutions politiques sont exercées et contrôlées par le peuple. Le processus politique et les institutions doivent donc inclure le peuple lui-même dans la diversité de ses composants et de ses intérêts. Par contre dans des régimes politiques comme la monarchie, la tyrannie (despotisme, autoritarisme, totalitarisme), les institutions politiques échappent à tout contrôle par le peuple. Soit ces régimes sont des étapes archaïques du système politique⁵, soit elles résultent de la décadence et de la faillite de régimes de type démocratique⁶.

La démocratie est donc le type de régime politique où le peuple a le pouvoir. Elle est donc le résultat d'une évolution complexe de la société, cette situation pose des problèmes très difficiles à traiter⁷. En effet le peuple a le pouvoir et il ne peut l'exercer collectivement. La démocratie est caractérisée par un double processus. Premièrement le peuple représente la diversité des opinions et des intérêts qui le composent en choisissant en son sein des

⁵ Le roi est alors conçu comme le pasteur qui assemble le peuple.

⁶ La démocratie est alors censée être incapable de traiter les problèmes concernant le peuple, essentiellement sa sécurité puisque la tyrannie réduit ou supprime la liberté.

⁷ C'est pourquoi la démocratie n'est pas seulement un type de régime politique mais un type de société. Le régime et la société ne peuvent être distingués.

représentants qui forment une assemblée, un parlement qui est comme une image, une *représentation* qui est censée lui être fidèle, le représenter fidèlement. La représentation a pour fonction de satisfaire au principe de diversité. Deuxièmement le peuple délègue son pouvoir de décider à un sous-groupe qui l'exerce en son nom et conformément à ses besoins et ses intérêts. La *délégation*⁸ n'est donc pas une représentation, c'est un transfert de pouvoir. Si la représentation est le principe du *parlement*, la délégation est le principe du *gouvernement*. Un régime tyrannique nie l'idée de représentation du peuple ou sa validité: il se réduit au gouvernement. C'est pourquoi le problème de toute démocratie est de définir les relations entre le parlement et le gouvernement: le premier, parce qu'il représente le peuple a pour rôle de contrôler le gouvernement qui lui a pour fonction de conduire la politique satisfaisant les besoins et les intérêts du peuple.

Qui est à la source de la politique ? Le gouvernement lui-même parce qu'il perçoit les problèmes qui se posent à la société tout entière ou le parlement qui représente la diversité des intérêts et des opinions? La réponse à cette question caractérise chaque type de démocratie. Mais le problème principal concerne le pouvoir de formuler les lois et de les faire exécuter. La *loi* exprime la volonté du *peuple*, elle est donc le produit de la représentation populaire; elle caractérise le *pouvoir législatif*. Le gouvernement possède le *pouvoir exécutif* consistant à promulguer les lois, à les faire appliquer. Les lois définissent donc en même temps le cadre de l'action du gouvernement. Le pouvoir du peuple s'exprime donc dans le pouvoir législatif et dans le pouvoir exécutif mais aussi dans leurs relations, en particulier dans le contrôle exercé par le pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif, du parlement donc sur le gouvernement.

A ces deux pouvoirs s'ajoute le *pouvoir judiciaire* qui concerne l'application des lois pénales au peuple en toute indépendance du pouvoir exécutif. Sous une autre de ses modalités, plus complexe (cour suprême, conseil constitutionnel, etc.), le pouvoir judiciaire est aussi juge de la légalité des lois votées par le parlement et des actes du gouvernement. Dans ce cas le pouvoir judiciaire prétend exprimer le peuple lui-même, sa volonté et ses intérêts tels qu'ils sont exprimés par les lois.

Exposer ainsi l'idée de démocratie, exige de présenter ses présupposés les plus flagrants. Le premier concerne les rapports entre le peuple et ses représentants. Le peuple ne se perçoit pas lui-même comme peuple, il ne construit pas une image de lui-même par ses représentants. En réalité la représentation est première. Ce qui est représenté, le peuple, ses intérêts, est un produit de la représentation, des différents entre les partis ou les groupes politiques. Les représentants prétendent être représentatifs et on ne contente finalement de

⁸ Déléguer, c'est donner à quelqu'un le droit d'agir à la place d'un autre. La délégation est une transmission de pouvoir qui est un renoncement à agir soi-même et en son nom. Elle échappe donc à l'idée de représentation, de conformité du représentant au représenté.

voter pour eux. Le peuple ne choisit pas ceux qui sont capables de le représenter, d'exprimer ses intérêts: son vote se réduit à un choix entre des listes en compétition. Le peuple est donc une projection des différents mouvements politiques qui prétendent exprimer les divers intérêts et opinions. C'est pourquoi les individus tendent à se désintéresser du processus politique, à ne pas s'y reconnaître, à faire confiance à ses représentants ou à leur refuser toute confiance.

Si la représentation est toujours plus ou moins fictive, une fiction, la délégation de pouvoir du peuple au gouvernement l'est encore plus. Le pouvoir est toujours déjà délégué et donc confisqué. Le gouvernement est toujours déjà premier, là, exercé par des individus et des groupes. Ce qui importe, c'est le contrôle du gouvernement opéré par le parlement. Ce contrôle est limité. Il existe souvent une connivence entre les membres gouvernement et les parlementaires: ce sont souvent les mêmes personnes qui occupent à tour de rôle les mêmes fonctions. Mais cela n'est pas forcément un défaut: dans certaines constitutions, les membres du gouvernement sont issus du Parlement. De plus le contrôle du gouvernement est effectif quand les parlementaires cherchent leur légitimité dans le peuple lui-même afin de renforcer leur pouvoir sur le gouvernement. Le conflit, la tension permanente entre le gouvernement et le parlement est donc le meilleur gage de démocratie parce que les parlementaires ne peuvent tirer leur pouvoir que du peuple, des groupes qu'ils sont censés représenter. De la même façon le gouvernement ne peut échapper aux tensions et conflits avec le parlement et ses membres qu'en invoquant le peuple, en prétendant satisfaire ses intérêts et ses besoins. On voit donc (c'est un point essentiel) que malgré ses limitations et même ses illusions, la démocratie fonctionne, différemment de l'idéal qu'on s'en fait mais effectivement. Enfin la fiction de la représentation et celle de la délégation peuvent être interprétées comme des principes symboliques marquant une obligation éthique entre le peuple et ceux qui sont en charge des institutions.

Surtout le gouvernement (la gouvernance) des sociétés modernes a engendré l'existence d'une importante bureaucratie qui administre les divers secteurs de la vie sociale: l'ordre public, l'éducation, la santé, l'urbanisme, l'environnement, la défense, les relations économiques, etc. Dans les sociétés modernisées, le gouvernement gouverne non seulement par l'intermédiaire de l'administration mais il gouverne l'administration elle-même. La bureaucratie est composée d'un personnel spécialisé qui n'est pas élu mais qui gère des secteurs entiers de la vie collective et publique. Le contrôle du gouvernement par le Parlement est largement un contrôle du contrôle qu'exerce le gouvernement sur la bureaucratie. C'est un problème majeur parce que l'administration n'est pas responsable devant le peuple mais seulement devant le gouvernement. La bureaucratie n'est pas une délégation par le gouvernement d'une partie de son pouvoir mais elle est une appropriation par une administration d'une partie du pouvoir délégué par le peuple au gouvernement. Le

contrôle politique de la bureaucratie, de son rôle, de sa performance est un problème majeur des sociétés démocratiques.

L'idée de peuple et la démocratie

L'idée de démocratie repose sur deux problèmes principaux: le premier est celui du pouvoir et on a vu comment il était résolu par la différence entre la *représentation* et la *délégation*, entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, par leurs relations fixées dans une Constitution, par leur tension permanente et par leur concurrence constante dans la recherche d'une légitimité auprès du *peuple*. Le deuxième problème, la clef du premier, concerne donc le peuple lui-même. Qu'est-ce que le peuple? Qu'est-ce qu'un peuple? Cette question est abstraite en apparence mais très concrète en réalité: la conception du peuple exprime la nature du régime politique et détermine ses rapports avec la population. On retrouve la différence entre le principe de diversité et le principe de globalité.

Selon le principe de *diversité*, le peuple est une notion désignant la *variété* des individus et des groupes qui le composent. La *multiplicité* est le caractère premier du peuple. On peut ainsi soutenir que *le* peuple n'existe pas, ce n'est qu'une réalité statistique: il n'existe que des individus, des groupes et des classes, des tendances, des intérêts et des besoins parmi lesquels on peut en effet repérer des similitudes au niveau des croyances, des valeurs et des comportements dont il est possible de faire l'histoire de leur formation et de leur développement. Cette conception du peuple consiste donc à le dissoudre dans la diversité des éléments le composant, à savoir finalement dans les individus qui sont dans la pensée moderne les constituants premiers de la société. Dans une telle conception, ce qui fait tenir une société ensemble, ce qui assure le lien social, les traditions et les savoirs collectifs, ce que les individus ont en commun ne se trouvent pas dissous, ignorés mais neutralisés.

Le but de cette pensée, l'individualisme politique, est de mettre en cause les pouvoirs traditionnels jugés tyranniques, oppresseurs, pour donner aux individus une autre conception de la société, pour leur redonner un pouvoir politique en leur apprenant à repenser la société à partir d'un pacte ou d'un contrat (historiquement fictif mais psychologiquement mobilisateur) passé directement entre les individus. Le principal exposant de cette conception fut l'anglais Locke. En réalité dans une telle conception de la société, la seule chose que les individus ont en commun, ce sont les institutions politiques dans la pratique desquelles ils deviennent un peuple en élisant des représentants et un chef de gouvernement. La démocratie est le régime politique capable de gérer ce type de société déterminée par le principe de variété. Une telle société suppose une population fractionnée, d'obédience ou d'origine religieuse, ethnique, culturelle multiple. Les sciences sociales jouent un rôle majeur dans ces sociétés parce qu'elles étudient ce que individus ont ou n'ont pas en commun.

Dans une société régie par le principe de globalité, quelque chose transforme les individus disparates en un peuple, les assemble et les relie, leur assure un destin commun. Le peuple englobe les individus. Cette société est en vérité une communauté. La diversité n'est qu'apparente, elle repose sur une identité profonde, une essence nationale, présente dans chacun des individus et les unissant aux autres. Le principe englobant est plus profond que les institutions politiques qui changent dans le temps et selon les circonstances. Ce que les individus ont en commun transcende les institutions politiques et leur donne sens. Cette origine commune est le plus souvent identifiée la race (nation vient du latin *natus*, né de la même souche) ou à une homogénéité ethnique, à un principe transcendant comme une religion, soit simplement à une langue, une histoire communes, à des traditions. Les institutions politiques, les actes du gouvernement doivent se fonder sur ce principe d'unité, le préserver. La notion de représentation est donc secondaire car le peuple n'a pas besoin de se représenter car il est présent dans chacun de ses membres. La variété du peuple tend à le diviser alors que ce qui importe c'est ce qui l'unit et fonde son unité. L'institution politique majeure est le gouvernement et non pas le parlement.

Le principe de diversité est donc soumis au principe de globalité, il apparaît même dangereux, destructeur. Le gouvernement doit savoir être autoritaire pour faire prévaloir l'unité du peuple, pour réduire la diversité pouvant conduire au désordre. Un principe unique est recherché pour expliquer toute la société, on le trouve en général dans la famille. L'unité du peuple se trouve exprimée dans un monarque, un roi, qui est présenté comme le chef de la famille. Le peuple est alors une nation. Le principal théoricien de cette conception de la société et du peuple est l'allemand Herder au 18^e siècle.

La conception japonaise du peuple est une modalité du modèle Herder: elle repose sur un principe monarchique, le *tennô*, qui assure et garantit l'unité du peuple dans l'histoire, elle affirme l'homogénéité de la population, soit sous forme ethnique, soit par l'idée contemporaine d'une grande classe moyenne, elle se présente comme une communauté plutôt que comme une société. Dès le 18^e siècle se développe l'École des études nationales (*kokugaku*) qui cherche à définir (à construire donc) une essence nationale (*kokutai*). La pensée politique japonaise n'a pas ignoré le modèle Locke mais il n'a su le développer en l'assimilant. Par exemple, Maruyama Masao a montré dans un article célèbre « Theory and psychology of Ultra-nationalism⁹ » que l'ouverture démocratique de l'ère Taisho est caractérisable par un débat entre deux professeurs de l'Université impériale de Tokyo. Yoshino Sakuso enseigne ce qu'est la démocratie, ce qu'elle peut être au Japon mais il cherche à la réconcilier avec le principe impérial¹⁰. Maruyama montre pourquoi cette conciliation

⁹ *Thought and behaviour in modern Japanese politics*, Oxford University press, 1963, p 4-5.

¹⁰ Son argumentation consiste à distinguer « démocratie » et « souveraineté populaire ». La seconde est inadaptée au Japon qui a toujours été une monarchie, alors que la démocratie échappe au dilemme entre république et monarchie. Son principe constitutif est le suivant: « La démocratie n'implique pas seulement que le but du gouvernement est le bien-être du peuple, mais elle demande aussi que dans la détermination finale des

caractéristique de l'ère Taisho affaiblissait l'idée démocratique, la contredisait. Par contre, à partir de la doctrine allemande de l'Etat faussement (réputée autoritaire), Minobe Tatsukichi cherche à faire entrer l'empereur dans la conception de l'Etat, à l'extraire de la transcendance posant un fondement de la nation au-delà de la société, des institutions. L'empereur n'est qu'un « organe de l'Etat¹¹ ».

Les relations inter/nationales et le principe de diversité

Locke et Herder sont les deux grands pôles opposés structurant la pensée politique, le premier répond au principe de diversité, le second au principe de globalité. Il est excessif d'identifier Locke avec la démocratie et Herder avec l'autoritarisme. Entre ces deux pôles opposés, se trouve toute la diversité des formes politiques, mais les définir permet de situer la tendance ou le style d'un régime¹². C'est ce que montre la conception des relations entre les peuples selon Herder. Chaque peuple est différent de tous les autres en fonction de son essence nationale, du principe qui assure son unité et son union dans le temps. Les individus ont donc en commun ce qui les distingue des autres peuples. Ce qui me lie aux miens (à mes semblables) est ce qui m'oppose aux autres: ce peut être la race, l'histoire, la religion ou simplement la langue. Il en résulte donc un rejet de l'étranger, de l'émigré, du différent, de toute minorité quand ils mettent en cause l'identité du peuple ou de la nation. Que ce rejet soit fondé sur la religion, la race, la langue ou l'histoire importe finalement moins qu'un fait plus profond: dans un modèle *Herder*, un peuple n'acquiert une identité qu'en s'opposant aux autres. Il y a plus grave encore: puisque tous les individus ont en commun ce qui les transforme en un peuple: tout ce qui met en cause l'union et l'identité collective met en cause finalement l'identité de chacun. Il en résulte une pathologie à la fois individuelle et collective, une paranoïa: on commence à se défendre parce qu'on a peur d'être attaqué.

Le principe d'identité devient ainsi ce qui englobe certains individus et ce qui en exclut d'autres. Il s'oppose alors directement au principe de diversité du peuple lui-même puisqu'il le considère comme un tout. De plus si les peuples sont chacun fondés sur une essence nationale (un *kokutai* donc), alors ils sont "incommensurables" entre eux. Ils sont tous différents les uns des autres et chacun a pleinement le droit d'affirmer et revendiquer sa différence. On peut les comparer mais aucun ne peut être dit meilleur que les autres. Ils coexistent par leur différence. L'incommensurabilité est la base du principe de nationalité: apparemment elle satisfait au principe de diversité non pas dans le peuple lui-même, il faut le

politiques les opinions du peuple soient très hautement considérées » (je traduis, *Sources of Japanese tradition*, vol. 2, p 222 et 227). La pensée de Yoshino suscite actuellement un grand intérêt.

¹¹ Voir *Sources of Japanese tradition*; vol 2, p 217-246.

¹² Ces deux pôles ne sont pas des bornes extrêmes: au delà de Locke se trouvent les *libertarians*, au delà de Herder se trouvent le fascisme, l'ultranationalisme et le nazisme.

rappeler, mais au niveau des relations entre les peuples, au niveau donc *international*. Elle reconnaît la diversité radicale des nations.

Mais la réalité est bien différente. En effet si les peuples ne sont pas semblables, ils ne sont égaux que formellement ou juridiquement: ils sont différents du point de vue de leur puissance. Les peuples sont engagés dans des rapports de force, économique, idéologique ou militaire, qui engendrent des liens de dépendance, de soumission. Un peuple puissant est celui qui globalise sa puissance en engendrant la dépendance d'autres peuples. Pas besoin de conquérir ou d'envahir pour englober. Afin de préserver et développer son essence nationale, le puissant peut donc se donner le droit de soumettre d'autres peuples et de les utiliser à ses propres fins. Les faibles eux-mêmes peuvent avoir pleinement intérêt à accepter d'être dépendants de nations plus puissantes qui assurent leur sécurité militaire ou leur développement économique. Le principe de globalité a donc la propriété de décrire les rapports de force entre les nations observables dans le monde, il permet aussi de les justifier. Il permet surtout d'atteindre un équilibre des forces qu'on nomme la paix. Mais cette paix est en réalité la guerre des peuples, les uns pour établir les liens de dépendance assurant leur sécurité ou leur développement, les autres pour conquérir leur indépendance et éventuellement ainsi soumettre les plus faibles. La paix est l'équilibre neutralisant la guerre.

Le découplage entre le politique et l'économique opéré par certains pays comme la Chine consiste à exclure des relations de dépendance le régime politique en admettant la dépendance économique des peuples entre eux, ce qui revient à reconnaître sa faiblesse actuelle. Mais le but de ce découplage est non seulement d'assurer son développement industriel mais d'en faire la base de sa puissance politique et militaire afin non seulement de préserver son régime politique mais de prouver qu'il est capable d'assurer la puissance économique, voire même le bien-être de sa population. La Chine, explicitement, refuse le principe de diversité interne et ne reconnaît que le principe de globalité qui pose l'incommensurabilité entre les peuples et donc leur droit à choisir souverainement son régime social, économique et politique, sans interférence d'autrui. La Chine refuse catégoriquement le principe de diversité et donc toute démocratisation non seulement interne mais aussi externe. Accepter les règles du jeu proposées par la Chine, c'est soit refuser de voir leur objectif, soit penser qu'il peut être vaincu, soit chercher simplement à profiter économiquement d'une situation transitoire. C'est en tout cas une situation hautement conflictuelle et risquée.

Ainsi le principe de diversité ne peut être réduit aux seules relations internationales, aux relations entre les peuples, en acceptant que chaque nation soit elle-même régie par le principe de globalité. La coupure entre le national et l'international est contraire au principe de diversité qui, en quelque sorte, traverse les frontières. Le principe de diversité s'oppose à l'idée qu'il existe des essences nationales qui seraient autre chose que des régularités statistiques, des caractères généraux observables, plus ou moins stables dans le temps. On en

revient ainsi au point de départ, au monde actuel, au processus majeur nommé indifféremment mondialisation, internationalisation et de globalisation. Quel ordre mondial est en gestation actuellement? Est-il régi par le principe de globalité ou par celui de diversité?

Ce dont il est question dans cette opposition entre ces deux principes, ce n'est pas seulement la nature du nouvel ordre mondial mais c'est la possibilité d'une démocratie à l'échelle du monde. Du point de vue du principe de globalité, le nouvel ordre est celui que cherche à établir actuellement l'ONU: il repose sur le principe de la souveraineté des peuples corrigée par les droits de l'homme qui sont universels, à savoir valables en tout temps et en tout lieu, applicable à tous les peuples et à tous ceux qui les composent. Mais l'ordre de l'ONU est inter/national parce que le principe de nationalité l'emporte sur tous les autres parce qu'il a pour objectif de réduire les guerres de conquête. Il suppose que les gouvernements reconnus par l'ONU sont chargés de respecter et de faire appliquer les droits de l'homme, selon les différences et circonstances nationales. Chaque nation peut donc revendiquer au nom du principe de souveraineté sa conception de l'application des Droits de l'homme. Le droit d'ingérence est récent et il se réduit le plus souvent à des opérations humanitaires. Le traitement par l'ONU des revendications nationalistes des peuples de l'ancienne Yougoslavie est conforme au principe de globalité: le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » est conçu comme l'accession à une souveraineté nationale. C'est au niveau de la nation que sont conçues la liberté et la sécurité des individus. C'est pourquoi les négociations pour instaurer la paix consistent à diviser des territoires, à faire reconnaître des frontières et des formes de souveraineté nationale.

La démocratie selon l'ONU repose sur le principe de globalité et non sur le principe de diversité. Dans la réalité, le principe de nationalité l'emporte sur les Droits de l'homme dont l'universalité peut donc être contestée sur la base de ses conditions d'application¹³. La démocratie globale de l'ONU suppose que chacun soit maître chez lui et que les relations de puissance cessent de s'exprimer militairement, idéologiquement et politiquement pour ne plus s'exprimer qu'économiquement. C'est pourquoi il est demandé de lutter contre le protectionnisme, de libéraliser le commerce, d'ouvrir les marchés, etc. Avec une idée qui est valide: les rapports de dépendance économique engendrent à la fois un enrichissement global des nations concernées tout en préservant leur autonomie politique et culturelle, tout au moins sans la mettre explicitement en cause. Cette stratégie favorise la formation de blocs régionaux fondée sur des rapports complexes de dépendance¹⁴, ce qui est en train de se produire sous nos yeux et dans nos économies. Ce qui pose aussi de nombreux problèmes et exige en particulier une profonde évolution des systèmes sociaux. Les Etats-Unis eux-mêmes ne

¹³ du principe de différence et de souveraineté exprimant l'idée de globalité.

¹⁴ Différents modèles de dépendance sont proposés: le « vol d'oies » en Asie de l'Est, le réseau, l'Europe à x vitesses, etc.

peuvent s'efforcer d'en être les principaux bénéficiaires qu'en prétendant oublier les immenses problèmes sociaux qui se posent à eux et qu'ils devront résoudre tôt ou tard.

La démocratie globale qui cherche à s'installer manifeste donc déjà ses limites, elle est incapable de favoriser l'émancipation des peuples parce qu'elle ne propose comme modèle d'émancipation que le principe de globalité, à savoir la différence, la souveraineté et la nationalité. Il en résulte des conflits, des guerres civiles qui mettent en cause le but recherché qui n'est pas le développement économique mais l'expression économique des rapports de force. Il me semble qu'on bute sur un obstacle majeur: la globalisation est un processus qui non seulement ouvre la possibilité de son dépassement mais l'exige.

Conclusion

Il semble nécessaire de penser dès à présent selon le principe de diversité. Le changement de perspective est facile à formuler: d'un point de vue mondial, nous sommes tous des minorités¹⁵. Penser la possibilité d'une démocratie mondiale n'est pas de l'idéalisme mais est, me semble-t-il une nécessité, la seule façon de parvenir au but véritablement recherché aujourd'hui pour réduire les conflits: l'autonomie des peuples, la liberté des individus et des groupes sur la base d'un développement économique capable de leur assurer les conditions de cette liberté et de cette autonomie. La démocratie ne peut devenir mondiale qu'à partir du moment où elle dépasse le niveau des Etats, des nations et des peuples pour concevoir les relations entre les divers types de minorités qui composent le monde. C'est une situation, je le reconnais, difficile à penser politiquement puisque toutes les conceptions politiques dominantes reposent sur la différence, la souveraineté et la nationalité. L'individu est pour le moment le seul principe de minorité admis; le seul groupement politique légitime qu'on lui oppose est la nation, que ce soit chez Locke ou Herder. Sous la contrainte des évolutions actuelles, la pensée politique a certes développé des innovations importantes. Il faut en citer deux: l'organisation des espaces de développement économique comme l'Union Européenne ou l'ASEAN, parmi les vingt-deux en train de se mettre en place dans le monde. La seconde est une innovation proprement politique: le principe de subsidiarité.

J'espère avoir montré que la transition vers un ordre mondial organisé selon le principe de diversité n'est pas un simple vœu, un idéalisme intellectuel coupé des réalités politiques et économiques mais une évolution en gestation dans les relations entre les nations, les peuples et les économiques. Une démocratie mondiale ne sera donc pas fondée simplement sur l'égalité des peuples ou des nations, elle se développera à l'intérieur des Etats, au niveau des individus et des groupes, mais aussi au delà des Etats dans les associations

¹⁵ On rejoint alors une idée forte de Rousseau dans *Le contrat social* (livre 1): aucune tyrannie ne peut être assez puissante pour s'opposer à la coalition des nations qui s'opposent à elle pour conquérir leur indépendance ou recouvrer leur liberté.

qu'ils sont en train d'inventer. La théorie politique a donc encore beaucoup de progrès à accomplir¹⁶.

¹⁶ Un paramètre a été oublié, comme toujours: l'impact dans les relations internationales et dans l'économie mondiale des changements techniques. L'idée de démocratie naît en réalité dans les périodes historiques très particulières marquées par des mutations scientifiques ou technoscientifiques. C'est là que sont en train de se former les bases d'une démocratie mondiale. Voir mon étude "Révolutions scientifiques et conceptions de la démocratie" dans Rieu & Duprat (éd.) *La culture démocratique européenne* ; Paris: ESCA, 1995, pp 29-64 (trad. anglaise *European democratic culture*; Milton Keynes: Open University Press, 1993. 2nd edition: London: Routledge 1996). Voir aussi "The epistemological and philosophical situation of Mind Techno-Science"; *Stanford Humanities Review*, vol. 4, n° 2, 1995, pp 267-284 (repris dans dans Stefano Franchi and Güven Güzeldere (ed.), *Mechanical Bodies, Computational Minds. Artificial Intelligence from Automata to Cyborgs*, Cambridge, M.I.T. Press 2005, p 453-470.)